

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
TOLEDOT
SAMEDI 10 NOV. 2007
29 MAR'HECHVAN 5768

41^e année

8

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

Une pensée en action

Tout est prêt. Le Congrès international des Chlou'him, les envoyés du Rabbi dans le monde entier, commence cette semaine à New York. Ce n'est pas une nouvelle fracassante, semble-t-il.

L'événement a lieu chaque année et est, du reste, toujours rappelé dans ces colonnes. On pourrait sans doute s'attarder sur le fait que l'on attend encore plus de participants qu'à l'accoutumée et que ce sont des milliers de Chlou'him qui vont ainsi se réunir et partager expériences, vie et amitié. Un peu comme une grande et pacifique armée qui se rassemble pour faire le point avant de retourner au combat de chaque instant. Pourtant, dans ce congrès pas comme les autres, il y a encore autre chose. Au-delà de tous les préparatifs, de l'organisation complexe et des attentes de chacun, c'est aussi comme une sorte d'énergie profonde qui se canalise et se met en place. Il faut avoir eu l'opportunité de ressentir cette étonnante et bouleversante puissance.

De fait, les Chlou'him sont des hommes comme les autres. Ils ont les préoccupations de tous. Ils ont une famille, des enfants qu'ils éduquent avec tout le soin de parents attentifs et conscients. Les soucis matériels ne leur sont souvent pas épargnés. Quant à leur fonction, elle occupe tout leur temps mais aussi leur esprit et leur cœur. Ils

ont une particularité cependant: ils n'ont pas choisi leur lieu de résidence parce qu'il est plus confortable ou parce qu'ils y sont nés. Ils l'ont déterminé parce que c'est là qu'ils sont le plus utiles. Toujours au côté de leur communauté d'adoption, ils savent qu'ils ne la quitteront jamais. Ils savent aussi que la pérennité du judaïsme et la fidélité de sa transmission dépendent, pour une partie, de leur présence. Et avec tout cela, la vie ne les use pas. Jamais on n'entendra chez eux ce simple et si familier soupir : «Je suis fatigué». Jamais, on ne les verra aspirer à des vacances que toute société jugerait amplement méritées. C'est une force différente qui, décidément, les anime – celle du Rabbi de Loubavitch qui les a mandatés.

Pour toutes ces raisons, ce Congrès est un événement. Voir une pensée en action est toujours une grande expérience. C'est ce qui apparaît ici. Alors, malgré la difficulté de venir pour certains, malgré l'ampleur de l'effort nécessaire pour les réunir, tout cela en vaut largement la peine. A ce jour, nul ne sait encore ce que seront les conséquences du Congrès de cette année mais chacun ressent qu'elles seront grandes et nombreuses. Nous en reparlerons. Tout est prêt disions-nous ? Il reste, dès à présent, tant à faire.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Toledot Un héritage de rire

*Avraham nomma le fils... que Sarah lui avait donné, Its'hak («rire»). Et Sarah dit : «Dieu m'a fait rire ; tous ceux qui l'entendront riront pour moi» (Beréchit 21 : 3,6)
Alors nos bouches seront remplies de rire et nos langues de chant (Tehilim 126 : 2)*

La Torah se divise en 54 Paracha («sections» ou «portions») dont chacune est étudiée et publiquement lue à la synagogue, une semaine de l'année. Chaque Paracha possède un nom dérivé de ses versets d'ouverture. Mais rien ne détermine quel est le ou les mots choisis pour l'identifier. Pour donner un exemple, les sections commençant par les mots «et Kora'h prit...» et «et Balak vit...» sont respectivement dénommées *Kora'h* et *Balak*. Mais la section débutant par «et Yaacov sortit...» est appelée *Vayétsé* («et il sortit») et celle qui s'ouvre sur «et Yehouda s'approcha de lui...» est appelée *Vayigach* («et il s'approcha») et non *Yaacov* et *Yehouda*.

Les Maîtres 'hassidiques expliquent que le nom de chaque Paracha renferme une leçon qui est liée au thème majeur de la section en tant qu'entité et acquiert une signification éternelle pour chaque génération. Ainsi chaque Paracha reçoit le nom le plus approprié et le plus significatif pour notre vie.

Horaires d'entrée et sortie de CHABBAT TOLEDOT

PARIS – ILE DE FRANCE
Entrée : 16h 59 • Sortie 18h 07

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Strasbourg	16.40	Bordeaux	17.22	Grenoble	16.57
Lyon	16.57	Toulouse	17.18	Montpellier	17.07
Marseille	17.03	Nice	16.55	Lille	16.53
		Nancy/Metz	16.45		

à partir du dimanche 4 novembre 2007

Heure limite du Chema : 10h08 Pose des Téfilines : 6h36
Molad : Chabbat 10 nov. à 5h 54 minutes et 2 'Halakim
Roch 'Hodech Kislev : dimanche 11 novembre 2007



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 44 52 02 52

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

LA SIDRA

La Paracha de cette semaine : *Toledot* («les chroniques» ou «la progéniture») prend son nom des mots qui l'amorcent : «et voici les chroniques de Its'hak». Mais il y a cinq semaines, nous avons lu une Paracha qui commençait par «et voici les chroniques de Noa'h» et cette section était intitulée : *Noa'h*. Bien sûr, le même nom ne pouvait être donné à deux reprises. Mais si le choix de *Toledot* ne se situait que par rapport au premier mot adéquat dans le verset qui ouvre la Paracha, on aurait dû s'attendre à ce que la section *Noa'h* soit appelée *Toledot* et notre section, pour la distinguer, aurait dû être appelée *Its'hak*. Il est donc évident que quelque chose dans les chroniques de Its'hak en fait une source plus adéquate pour nommer la Paracha *Toledot* que celle de *Noa'h*.

Le commencement et la fin

Car *Toledot* n'est pas un simple nom: c'est un mot qui embrasse le cosmos, s'étend tout au long du cours de l'histoire et décrit notre but dans la vie. Après avoir relaté la création du monde par D.ieu en six jours et Sa désignation d'un septième jour de repos, la Torah commence l'histoire de l'homme par les mots : «Voici les *Toledot* du ciel et de la terre à leur création...»

Dix-huit livres et trois mille ans plus tard, la Torah conclut le livre de Ruth par les versets suivants :

«Et voici les *Toledot* de Pérets : Pérets engendra Hetsron, Hetsron engendra Ram, Ram engendra Aminadav, Aminadav engendra Na'chon, Na'chon engendra Salmah, Salmah engendra Boaz, Boaz engendra Oved, Oved engendra Yichaiï, et Yichaiï engendra David ».

Le Midrach explique :

Le mot *Toledot* apparaît partout dans la Torah avec une orthographe déficiente (c'est-à-dire qu'il y manque la lettre *Vav*), à l'exception de deux occurrences : «voici les chroniques de Pérets» et «voici les chroniques du ciel et de la terre à leur création». Pourquoi dans les autres cas manque-t-il le *Vav* ? A cause des six *Vav* pris à Adam : sa lumino-

sité, sa vie, sa stature, le fruit de la terre, le fruit des arbres et les lumières... Car bien que le monde eût été créé parfait, cela fut endommagé par le péché d'Adam, et cela ne sera restauré qu'avec la venue de Machia'h, le descendant de Pérets. L'histoire de l'homme est un voyage de *Toledot* en *Toledot*, du monde parfait que D.ieu créa, à la perfection restaurée avec l'ère de Machia'h. Comme le déclare simplement Rachi : «Les *Toledot* des justes sont leurs bonnes actions».

Noa'h et Its'hak

Les accomplissements de l'homme apparaissent sous deux formes : «les chroniques de Noa'h» et «les chroniques de Its'hak».

Le nom «Noa'h» signifie «tranquillité». Its'hak signifie «rire». Nombreux sont ceux qui rêvent de tranquillité et dévouent leur vie au but de transformer le chaos et le combat qui définissent notre existence présente en un monde tranquille. En fait, «la Torah fut donnée pour faire la paix dans le monde», pour unir ses forces et ses aspirations divergentes en un miroir harmonieux de la perfection de son Créateur.

Mais l'on peut également arguer que l'existence la plus tranquille n'est pas une existence, que si le but de la création était la tranquillité, ce but aurait été également (ou mieux) atteint en ne créant pas du tout de monde. Il est peu étonnant, dans ces circonstances, que bien peu d'entre nous n'obtiennent de satisfaction durable de la tranquillité. Nous voulons plus de la vie que l'absence de désaccord. Nous voulons la joie, nous voulons le rire dans notre vie.

C'est là le but ultime de la création: faire du monde une source de joie pour D.ieu et pour l'homme.

Ainsi, s'il existe une section de la Torah appelée «*Toledot*», il s'agit des *Toledot* de Its'hak plutôt que celles de Noa'h. S'il existe une «chronique» qui porte l'histoire de l'homme et la «progéniture» qui résume les fruits de son labeur, c'est une chronique de joie et une progéniture de rire.

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Dimanche 4 nov. - 23 'Hechvan

Mitsva négative n° 205 : Il est interdit au Nazir de consommer le pépin des raisins

Mitsva négative n° 206 : Il est interdit au Nazir de consommer l'enveloppe des raisins.

Mitsva négative n° 208 : Il est interdit au Nazir de se rendre impur dans une maison où se trouve un mort.

Mitsva négative n° 207 : C'est l'interdiction faite au Nazir de se rendre impur au contact d'un mort.

Lundi 5 nov. - 24 'Hechvan

Mitsva positive n° 93: Il s'agit du commandement qui incombe au Nazir de se raser la tête et d'apporter ses sacrifices à la fin de son nazirat.

Mitsva positive n° 114: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de la loi de la valeur estimative d'un homme, soit celui qui dit: "Ma valeur estimative, ou celle d'une autre personne, je fais vœu de la donner". Si la personne est un homme, celui qui a fait ce vœu est passible de donner une certaine somme d'argent; si la personne en question est une femme, le taux de la somme à donner à l'Eternel sera différent : ce taux dépend de l'âge de la personne et de sa situation financière.

Mardi 6 nov. - 25 'Hechvan

Mitsva positive n° 115: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint par la loi relative à l'estimation d'une bête impure.

Mitsva positive n° 116: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l'estimation des maisons.

Mitsva positive n° 117: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l'estimation des champs.

Mercredi 7 nov. - 26 'Hechvan

Mitsva positive n° 145: Il s'agit du commandement nous incombant à propos des "choses dévouées". Ainsi, quand une personne a prononcé l'anathème sur une chose lui appartenant en ces termes "qu'elle soit dévouée", elle la donnera au prêtre, sauf si elle ajoute expressément que cette chose sera dévouée à D.ieu. Dans ce cas, elle sera remise sous la garde du Sanctuaire, car toutes les choses dévouées appartiennent aux prêtres.

Mitsva négative n° 110: Il nous est interdit de vendre une propriété déclarée "Hérem" (dévouée) par ses propriétaires même au trésorier du Temple.

Jeudi 8 nov. - 27 'Hechvan

Mitsva négative n° 111: C'est l'interdiction qui nous a été aussi faite de racheter un terrain dévoué.

Mitsva négative n° 215: C'est l'interdiction qui nous a été faite de semer ensemble des graines d'espèces différentes (en hébreu: Kilayim).

Vendredi 9 nov. - 28 'Hechvan

Mitsva négative n° 216: Il est interdit d'ensemencer un vignoble de graines de céréales et d'autres légumes.

Samedi 10 nov. - 29 'Hechvan

Mitsva négative n° 217: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'accoupler des bêtes d'espèces différentes.

Mitsva négative n° 218: Il est interdit d'accomplir un travail en utilisant des bêtes d'espèces différentes attelées ensemble.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 44 52 02 52

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par

"La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 27.000 exemplaires

Diffusé par e-mail à 5.000 ex

ISSN 1762 - 5440

RECIT DE LA SEMAINE

Cet été, j'ai assisté à la circoncision du fils d'un de mes bons amis : Tamir Goodman.

Au milieu du repas qui suivit, une dame élégante, âgée d'une soixantaine d'années, prit la parole. C'était la veuve du regretté député, le Professeur Avner Shaki. Elle tenait à expliquer la raison de sa présence.

Un an auparavant, Tamir lui avait téléphoné pour parler à son mari mais, en apprenant qu'il n'était plus de ce monde, il demanda s'il pouvait lui parler, à elle. En se présentant, il commença par la remercier en affirmant : «Vous et votre mari, vous m'avez sauvé la vie !»

Au début, elle ne comprit pas son exaltation ; elle parvint à le calmer et il raconta son histoire. Tamir Goodman est un Juif pratiquant. Il y a quelques années, il était une célébrité. A l'Université aux Etats-Unis, il s'était révélé un si bon joueur de basket que tous les matchs que son équipe devait disputer étaient systématiquement programmés pour ne pas tomber le Chabbat : quelque chose d'absolument exceptionnel aux Etats-Unis.

Puis la meilleure équipe d'Israël le «racheta» et ce fut la une de tous les journaux sportifs : il devint le chouchou des médias.

Mais soudain la roue tourna. Son genou le faisait souffrir. A tel point que les médecins se montrèrent pessimistes. Il ne pouvait plus participer aux matches.

Ces coéquipiers se moquaient de lui et l'avenir lui paraissait bien sombre. Il n'y avait pas d'autre solution que d'opérer. Cependant les spécialistes lui laissèrent peu d'espoir : il n'avait peut-être que 5% de chances de retrouver ses capacités. Les médias qui l'avaient encensé ricanèrent maintenant et, chaque semaine, il lisait ou entendait des remarques perfides qui lui rendaient la vie insupportable.

Comme il était un admirateur du Rabbi de Loubavitch, il se rendit sur son tombeau au Ohel, à New York, écrivit une lettre demandant l'aide du Rabbi et la lut près de son tombeau. De tout son cœur, il demanda au Rabbi un signe pour savoir s'il devait se résoudre à l'opération.

Puis il partit se laver les mains et se rendit dans la salle d'accueil du Beth 'Habad du Ohel. Comme tant d'autres présents ce jour-là, il regarda d'un œil distrait la vidéo diffusant les réunions 'hassidiques et les gens passant devant le Rabbi pour recevoir sa bénédiction.

Madame Shaki fit une pause et demanda la permission de donner quelques explications avant de continuer : «En 1963, le gouvernement israélien vota une loi très grave et aux conséquences désastreuses, celle qu'on appelle : «Qui est juif?» Tout avait commencé avec un officier de la Marine israélienne qui avait épousé une Irlandaise, non juive. Elle s'était soi disant convertie et cet homme exigeait que ses enfants soient considérés comme juifs. Auparavant, la loi stipulait qu'était juif celui qui était né d'une mère juive ou convertie selon la Hala'ha, la stricte loi juive. Mais la Cour Suprême avait accepté - par cinq voix contre quatre - de changer la loi, une loi pourtant fermement établie par les codificateurs depuis des temps immémoriaux. Maintenant, n'importe qui pouvait se déclarer rabbin et convertir des gens pour quelques dizaines de dollars. Cette décision navrante devait encore être ratifiée par la Knesset, mais comme celle-ci était dirigée par une coalition de gauche, ceci n'était qu'une formalité.

C'est là que mon regretté mari, le Professeur Shaki devait intervenir. Il était affilié au Parti National Religieux qui faisait officiellement partie de la coalition. La direction du Parti avait demandé à ses membres de s'abstenir, ce qui signifie, de fait, soutenir la majorité. Bien que lui-même fût absolument opposé à cette loi, il devait respecter la discipline du Parti.

Nous en avons longuement discuté et avons conclu qu'il devait «avalier la couleuvre». De toute manière, même s'il avait voté contre, cela n'aurait rien changé. S'il désobéissait aux ordres, il perdrait son siège et toutes ses années de politique auraient été vaines.

Mais la veille du vote, nous avons reçu un coup de téléphone de New York : c'était le Rabbi de Loubavitch lui-même ! Il demanda directement à mon mari de voter : Non. Mon mari expliqua que ce serait la fin de sa carrière politique : les médias de gauche ne feraient qu'une bouchée de lui ; il serait probablement chassé de son Parti. Et de toute manière, cela ne servirait à rien puisqu'une centaine de voix (sur 120) était déjà assurée en faveur de la nouvelle loi.

Mais le Rabbi répondit comme seul le Rabbi peut répondre. Il expliqua qu'il fallait que quelqu'un soit prêt à se sacrifier pour la vérité, pour sanctifier le Nom de D.ieu.

C'était très difficile à accepter, surtout que nous ne sommes pas des 'Hassidim. Le lendemain, mon mari obéit, non pas aux directives de son parti, mais au Rabbi, à la Torah. Il se tint debout devant tout le monde, leva la main et vota... contre !

Je ne sais pas si une telle chose s'était déjà produite à la Knesset !

Immédiatement la machine infernale se mit en branle : la télévision et les journaux le ridiculisèrent ; ses camarades l'expulsèrent du Parti. Il se fit des centaines, si ce n'est des

L'athlète et le Rabbi

milliers d'ennemis politiques. Mais il tint bon. Deux semaines plus tard, nous nous sommes rendus à New York et nous avons vu le Rabbi. Quand mon mari entra dans la grande synagogue alors que le Rabbi s'adressait à des milliers de 'Hassidim, le Rabbi se leva en son honneur ! Par la suite, nous eûmes le privilège de pouvoir parler en privé avec le Rabbi. Cette entrevue fut enregistrée.

D'abord le Rabbi me remercia pour avoir encouragé mon mari. Et il remercia mon mari pour son courage. Mon mari expliqua alors qu'il avait perdu l'estime de ses compagnons du Parti et que les médias s'acharnaient contre lui. Le Rabbi rétorqua : «Ne prêtez pas attention aux médias. En ce qui concerne votre carrière, imaginez-vous que vous êtes un athlète professionnel : il fait un pas en arrière pour pouvoir sauter deux fois plus haut et parvenir à l'exploit !»

C'est exactement ce qui se passa. Quelques années plus tard, le Parti National Religieux supplia le Professeur Shaki non seulement de rejoindre ses rangs mais d'en prendre la direction. Il accepta et sa carrière politique bondit de degré en degré. Mais nous n'avons jamais très bien compris pourquoi le Rabbi parlait de sportifs. Après tout, mon mari n'était certainement pas un athlète professionnel !

Ce n'est que vingt-cinq plus tard que j'ai compris.

Quand Tamir Goodman regardait d'un œil morne la vidéo au Ohel, en se demandant s'il devait accepter l'opération, notre entrevue avec le Rabbi était justement programmée et il entendit le Rabbi affirmer : «Ne prêtez pas attention aux médias. Vous êtes semblable à un athlète professionnel ! Faites un pas en arrière pour sauter encore mieux et encore mieux !»

En d'autres mots, le Rabbi l'encourageait, lui Tamir Goodman !

Il retourna en Israël, accepta l'opération... malgré les réserves du professeur et, D.ieu merci, ce fut une réussite complète. C'est pourquoi il m'a contactée et c'est pourquoi je suis présente ici aujourd'hui !»

Rav Tuvia Bolton

www.ohrtmimim.org

Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES DE MACHIA'H

Connaître D.ieu

Bien qu'il y ait des différences entre le grand et le petit, cependant quand il s'agira, après le venue de Machia'h, de «Me connaître» - c'est-à-dire de percevoir l'Essence de D.ieu - tous seront égaux. Le texte de la prière le proclame en ces termes : «Il est immuable et met au même niveau le petit et le grand».

(d'après Séfer Hasi'hot 5748, vol. I, p.220) H.N.

FABRICANT VENTE DIRECTE

LAMYLITERIE

DÉPÔSITAIRE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECA, DUNLOPILLO, MERINOS, SIMMONS

Matelas - Sommiers
Banquettes - Clic-clac
Lits Gigognes
Lits électriques

Jusqu'à **50% moins cher**, que leurs équivalents griffés

Ouvert du Dim. au Vend.
Fermé le Samedi

01 47 00 73 55
3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille
www.lamyliterie.fr

Pour tout achat, nous vous offrons une couette !!

LE COIN DE LA HALA'HA

Quelles sont les coutumes à respecter avant une naissance ?

La coutume hassidique veut qu'on n'annonce pas une grossesse avant le début du cinquième mois. Cependant, on peut en informer les parents proches à partir du quatrième mois, à condition qu'ils sachent rester discrets. Une femme enceinte n'amène pas un bébé pour la circoncision ; de même elle ne conduit pas une mariée sous la 'Houppa, le dais nuptial.

Une femme enceinte s'efforcera de donner quelques pièces supplémentaires à la Tsedaka (charité) chaque jour et chaque veille de Chabbat et fête, pour le mérite de Rabbi Meïr Baal Hanes en plus de ce qu'elle donne habituellement. Durant la grossesse, le futur père récitera chaque soir (après le Chema récit avant de se coucher) le chapitre 20 des Tehilim (Psaumes) puis répétera le second verset. Auparavant ou pendant qu'il le récite, il aura à l'esprit : «Que D.ieu considère ceci comme si j'avais eu toutes les 'Kavanot' (pensées) relatives à ce chapitre».

La conduite d'une femme enceinte affecte le fœtus. C'est pourquoi elle s'efforcera d'améliorer sa pratique des Mitsvot pour le bénéfice de l'enfant. Elle veillera à ne pas regarder des objets ou des animaux impurs et à s'entourer de pureté et de sainteté.

On vérifie les Mezouzot de la maison durant la grossesse.

Dès que la future maman se trouve en salle de travail, elle aura près d'elle le «Chir Lamaalot» (Psaumes 121) avec les versets qui constituent une protection pour que l'accouchement se passe bien et que la mère et l'enfant soient en bonne santé. Après la naissance, le Chir Lamaalot sera conservé près du bébé, par exemple sur la porte de sa chambre et dans son berceau.

Ainsi l'enfant sera déjà imprégné des lettres hébraïques saintes et sera considéré comme s'il étudiait la Torah. On évitera les vêtements, les jouets ou le linge de maison portant des dessins d'animaux impurs.

Pour des raisons évidentes de Tsniout (pudeur), le mari n'assiste pas à l'accouchement. Il restera à l'extérieur et récitera des Tehilim (Psaumes) pour la santé de sa famille.

F. L. (d'après Rav Yossef Kolodny)

GALA DE SOUTIEN

au profit de la

Yechiva Tom'heï Tmimim Loubavitch

Brunoy - France

Judi 15 nov. 2007

5 Kislev 5768 à partir de 19h 30

dans les Salons Beth 'Haya Mouchka

49, rue Petit - 75019 Paris

PAF : 360 € par couple

Réservations : 01 77 35 32 54



Soutenir l'étude
de la Torah,
c'est perpétuer
la flamme
du judaïsme



STOCK PREMIUM spécial communautaire

**SPECIALISTE EN COSTUMES
DE GRANDES MARQUES**

Show Room de 400 M² Hommes & Femmes

Une multitude d'offres...

Costume + Chemise + Cravate = 99 € l'ensemble

Près de 10.000 pièces de Grandes Marques à prix d'entrepôt

Cuir - Jeans - Costumes - Chemises - Chaussures - Pulls - Maille - Accessoires...

Paiement en 3 fois sans frais

25, RUE Richard Lenoir - 75011 Paris
(M^o Voltaire - Près de la Place Léon Blum)

O'you

Restaurant
Gastronomie Traditionnelle Française

Service
voiturier



Cacher Beth-Din de Paris

164 Av Daumesnil - 75012 Paris

Tél: 01 43 07 68 97



Millefeuilles de rouget
à la tapenade d'olives noires et le
traditionnel tournedos Rossini

Le Beth Loubavitch vous invite à la grande soirée hassidique du

Youd Teth Kislev

Roch Hachana de la Hassidout

Rabbi

Chnéour Zalman

de Lyadi

est l'auteur

du Tanya,

du Choul'han

Arou'h Harav

et de

nombreux autres

ouvrages...

Mercredi 28 novembre 2007

à 20h 30

au **CIRQUE D'HIVER**

110, rue Amelot - 75011 Paris

Métro : Filles du Calvaire

Animation musicale

- Entrée libre -

MILANO COLLECTION WIGS



Spécialement
de New York
pour vous

VENTE DE PERRUQUES

100% naturel - Cheveux européens

• **Dimanche 18/11/07 de 11h à 18h**

Ekhal Mena'hem : 110 Bd de Ménilmontant 75020 Paris

• **Lundi 19/11/07 de 15h à 19h**

Beth Habad Sarcelles : 45 Av du 8 4ai 1945

• **Mardi 20/11/07 de 14h à 21h**

Beth 'Haya Mouchka : 49 rue Petit 75019 Paris

• **Mercredi 21/11/07 de 16h à 21h**

Brunoy : 4 avenue Monsieur

Tél: 06 09 78 05 58

à partir de 550 €
jusqu'à 875 €

The Perfect Phaitel ...for the Perfect You !

**Vous souhaitez acquérir ou faire vérifier des TÉFILINES ou des MEZOZOT
Vous ne pouvez vous déplacer !**

Le Beth Loubavitch est à votre disposition. Contactez-nous au 01 45 26 87 60

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.